



Sainte-Hélène, le 3 juin 2020

Nos réf. :SM/AC

☎ 05.56.58.58.22

Objet : Plan canicule – inscription sur les registres

P.J : Formulaire inscription

Madame, Monsieur,

Le niveau 1 du plan canicule est activé depuis le 1er juin 2020.

Pendant la période de fortes chaleurs et de canicule, le registre nominatif communal permet de veiller sur les personnes âgées, handicapées, fragilisées ou isolées, en prenant régulièrement de leurs nouvelles par simples appel téléphonique ou visite à leur domicile.

Compte-tenu de la situation sanitaire actuelle liée à l'épidémie de Covid-19 une vigilance accrue s'impose. La municipalité se doit d'accompagner les personnes les plus vulnérables dans cette période de déconfinement progressif et de prendre toutes les mesures pour faire face au risque canicule.

C'est pourquoi, je vous invite, dans une démarche volontaire et facultative, à vous inscrire sur ce registre.

La confidentialité des données que vous nous communiquerez est bien évidemment assurée.

Pour rappel, vous pouvez demander votre inscription sur le registre nominatif communal à partir de :

- 65 ans et plus
- 60 ans et plus, si vous êtes reconnu(e) inapte au travail
- Situation de Handicap
- Isolée

Vous trouverez ci-joint un formulaire d'inscription à remplir et à renvoyer en mairie.

Vous pouvez également demander votre inscription par téléphone au 05 56 58 58 22.

Prenez soin de vous.



Le Maire,

Lionel MONTILLAUD.